

**Procédé de montage des agrafes de stylographes, porte-mines, etc.**

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE résidant en France (Seine).

Demandé le 18 avril 1950, à 15<sup>h</sup> 35<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 27 août 1952. — Publié le 12 novembre 1952.

*(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)*

Il est connu de monter les agrafes, sur le capuchon des stylographes, par de multiples moyens.

Par exemple, on utilise les procédés de vissage dans ou sur le capuchon. On a, également, utilisé les agrafes portées par un anneau qu'on bloque sur le capuchon par un élément vissé. Le défaut de ces dispositions est leur complication et leur prix de revient relativement élevé.

On a, également, utilisé le procédé qui consiste à sertir l'agrafe sur le capuchon, mais ce dispositif, plus économique que les précédents, présente l'inconvénient de n'être que difficilement démontable et d'être difficile à bloquer solidement. D'autre part, l'opération de sertissage, elle-même, risque d'abîmer le capuchon, surtout lorsque celui-ci est constitué d'une coquille en métal mince et relativement mou, comme, par exemple, l'aluminium et ses alliages.

Le procédé de l'invention consiste, en principe, à claveter l'agrafe sur le capuchon au moyen d'un support traversant la paroi du capuchon et serré sur ladite paroi par une clavette. L'opération de clavetage est très rapide, le démontage est toujours facile, il n'y a aucun risque d'abîmer le capuchon et la fixation obtenue est, en outre, extrêmement rigide et robuste.

A titre d'exemple, on décrira, maintenant, un certain nombre de modes de réalisation de l'invention.

La fig. 1 est une coupe verticale d'une première réalisation.

La fig. 2 est une coupe suivant le plan I-I de la fig. 1.

La fig. 3 est une élévation d'une variante de fabrication.

Les fig. 4 et 5 sont des perspectives montrant des formes possibles de clavettes.

La fig. 6 est une coupe verticale d'une réalisation à agrafe élastique.

Sur les fig. 1 et 2, on voit le capuchon A, l'agrafe B portant une rainure R réservée dans les deux tétons S qui pénètrent dans un orifice corres-

pondant du capuchon et la clavette C qui assure le blocage, en prenant point d'appui sur le capuchon, de part et d'autre de l'orifice prévu. Le capuchon peut comporter, au lieu d'un seul orifice, deux ou plusieurs orifices dont chacun laisse passer un des tétons correspondants destinés à former la rainure.

La fig. 3 représente les orifices du capuchon dans le cas où deux orifices sont utilisés. Cette disposition a l'avantage de conserver une plus grande solidité à la paroi du capuchon.

La clavette peut être constituée par une simple lamelle de métal; elle peut comporter des dispositifs annexes facilitant les manipulations, par exemple, une languette de manœuvre (fig. 4) ou une perforation (fig. 5).

L'agrafe étant rigidement fixée sur le capuchon, l'élasticité voulue sera obtenue, soit par l'élasticité propre de la partie extérieure de l'agrafe, soit par les dispositifs connus, habituellement utilisés à cet effet.

La fig. 6 représente, à titre d'exemple, une réalisation de ce genre.

Le bloc 1 est fixé sur le capuchon 3 par la clavette 2.

Ce bloc porte l'agrafe articulée en 4 et rappelée par le ressort de rappel 5 engagé dans une saillie 6 du bloc.

Pour la réalisation de l'invention, de multiples variantes pourront être adoptées sans en changer la nature et l'esprit.

## RÉSUMÉ.

La présente invention comprend :

1° Le procédé qui consiste à fixer les agrafes sur le capuchon des stylographes, porte-mines ou objets analogues, au moyen d'un support pénétrant à travers la paroi du capuchon et maintenu en place par une clavette dont la mise en place assure le blocage de la pièce-support sur la paroi prise entre le support et la clavette;

[1.016.440]

— 2 —

2° La réalisation de l'invention par une seule perforation de la paroi du capuchon permettant le passage du support;

3° La réalisation de l'invention par des perforations multiples permettant le passage d'éléments saillants du support.

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLÔMINE.

Par procuration :

Office E. WEISS & C<sup>ie</sup>.

Fig.1

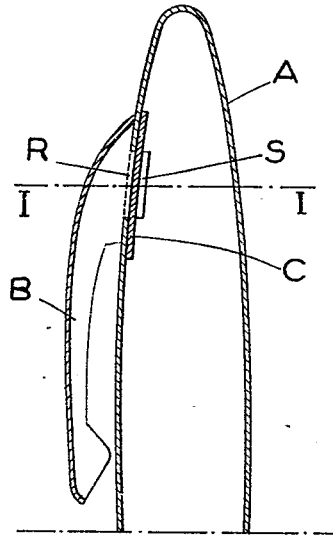


Fig.3

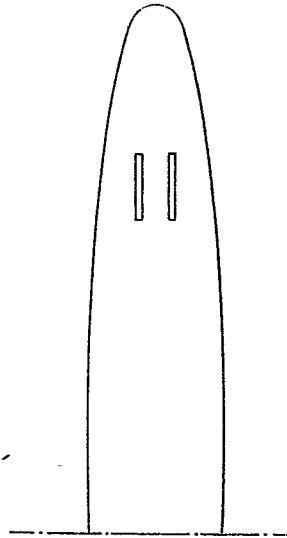


Fig.2

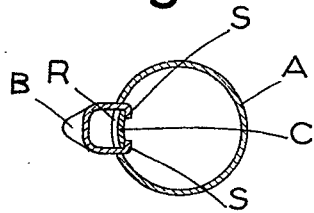


Fig.6

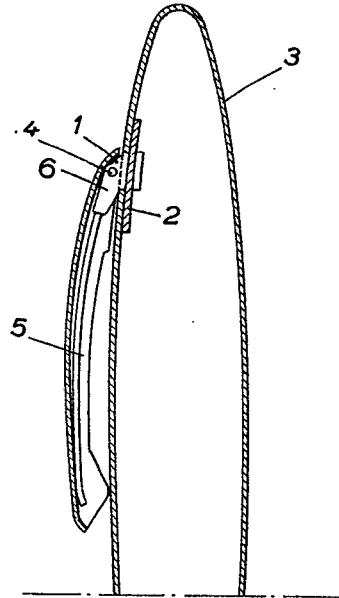


Fig.4

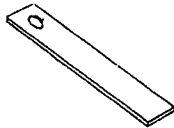


Fig.5

